



## Le mot du Maire,

L'année 2021 se termine et, si la situation sanitaire le permet, les vœux auront lieu dans le respect des normes en vigueur. Notre désir étant bien évidemment de nous retrouver pour célébrer la nouvelle année.

Néanmoins, le Conseil Municipal et moi-même avons souhaité faire le bilan de fin d'année. Nous avons traversé et nous vivons encore une période complexe : crise sanitaire, reconstruction de nos infrastructures suite aux inondations et dernièrement l'incendie dévastateur de la menuiserie Ruas. Placés face à nos responsabilités en lien avec ces événements, nous avons été amenés à prendre des décisions dans l'intérêt commun de notre territoire.

J'entends que certains choix fassent naître des inquiétudes, et je le comprends. Elles sont légitimes si elles restent sans réponse. C'est pourquoi nous souhaitons expliquer nos choix sur les questions du déplacement de la pharmacie et de l'Office du Tourisme, de la création de la Maison France Services, de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement et de la réimplantation de la menuiserie. D'autres projets sont également en cours, notamment celui des gîtes du Mouretou qui devrait être présenté au public courant 2022.

Notre rôle est de nous projeter afin d'anticiper les contraintes, voire les obstacles, que nous pourrions rencontrer.

Nous regrettons que la crise sanitaire nous empêche de nous réunir dans le cadre de réunions publiques. Soyez assurés que lorsque les conditions seront réunies pour nous rassembler en sécurité, le Conseil Municipal et moi-même viendrons à votre rencontre pour évoquer ensemble les projets d'avenir de notre commune.

**Bonne fin d'année à toutes et à tous.**

Joël GAUTHIER, Maire de Val-d'Aigoual



[www.valdaigoual.fr](http://www.valdaigoual.fr)



**Directeur de publication :** Joël Gauthier  
**| Rédaction :** MH. Blanchaud, F. Mestre, M. Monnot  
**| Photographies :** @c.pialot, @c.grayssaguel, @j.gauthier, pixabay  
**| Conception et distribution :** mairie de Val-d'Aigoual  
**| Impression :** Clément Imprimerie  
**| Tirage :** 1300 exemplaires.

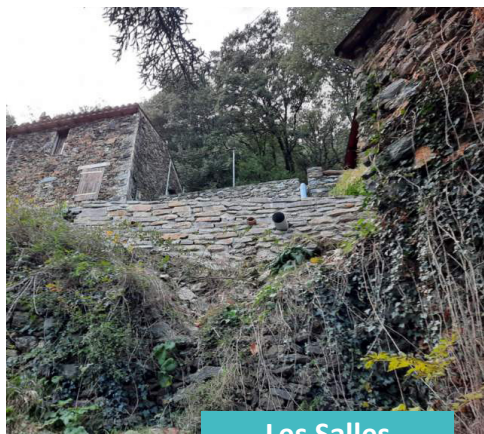
# Les travaux avancent...

50 à 60% des travaux de réhabilitation ont été réalisés suite aux inondations du 19 septembre 2020.

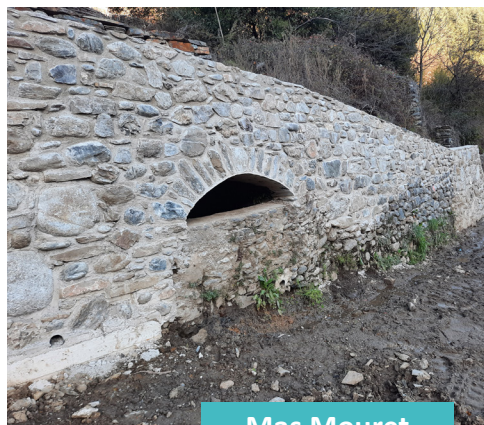
Grâce au travail des agents de la commune, des bénévoles, des entreprises locales et des différents partenaires financiers, désormais la majorité des habitants de Val-d'Aigoual accède à son habitation en toute sécurité.



Mas de Laune



Les Salles



Mas Mouret

## D'importants projets d'assainissement

Le Schéma Directeur d'Assainissement de Val-d'Aigoual, commencé en 2010 et achevé au Printemps 2021, révèle que la commune est confrontée à divers problèmes d'assainissement, dont trois sont prioritaires.



### Raccordement de la Pieyre à la STEP de Valleraugue

Lors des inondations de septembre 2020, le réseau d'assainissement non-collectif du Hameau de la Pieyre a été détruit. Les normes en vigueur et le manque de foncier disponible obligent la commune à créer un réseau collectif. Devant l'urgence de la situation, une étude a été réalisée pour raccorder le Hameau à la STEP de Valleraugue. L'État a autorisé cette solution sous réserve de réhabiliter la station d'épuration de Valleraugue consécutivement. Les demandes de subventions ont été déposées afin d'entreprendre les travaux rapidement.

### Lancement de l'étude sur la station d'épuration de Valleraugue

En février 2018, la Préfecture du Gard mettait en demeure la commune de Valleraugue concernant la non-conformité de son système d'assainissement (arrêté n°30-20180221-002). Deux rapports de manquement ont également été rédigés en 2017 et 2019 dans le cadre de cette procédure.



En effet, la station d'épuration du village est vétuste. Des fuites ont été constatées, en octobre dernier, laissant des eaux usées s'échapper dans l'Hérault. Grâce au travail collaboratif des Services Techniques Municipaux, du CD30 et de la DDTM, le pire a été évité et une solution temporaire mise en place. Malgré les diverses alertes de l'État, aucune démarche n'avait été engagée pour la remise aux normes de cet ouvrage. Aujourd'hui, la Municipalité souhaite se mettre en conformité afin de garantir à ses habitants un environnement sain et se prémunir de tout problème d'insalubrité. La consultation des Bureaux d'Études est lancée.

### Réhabilitation du réseau d'eaux usées de Valleraugue

Le réseau d'eaux usées de Valleraugue montre également des défaillances avec plusieurs défauts sur les regards, branchements défectueux et rejets directs récurrents dans l'Hérault. Le cabinet d'études a remis son rapport et les demandes de subventions ont été déposées.

# La Maison de Pays

*L'avenir de notre Maison de Pays soulève quelques interrogations, nous sommes à présent en mesure d'y répondre avec précision.*

## L'origine du projet

Deux événements majeurs président au relogement de la pharmacie au sein de la Maison de Pays :

- en septembre 2020, la pharmacie de Valleraugue a subi de plein fouet les inondations et a difficilement pu remplir son rôle auprès des personnes les plus fragiles, mises de fait en extrême difficulté.

- à la suite de cet incident, la pharmacienne a alerté la commune sur le fait qu'elle pourrait perdre définitivement sa licence d'exploitation, si le local de la pharmacie n'était pas sécurisé de manière pérenne. Ces propos nous ont été confirmés par l'Ordre Régional des Pharmaciens d'Occitanie (*courrier à lire sur [www.valdaigoual.fr](http://www.valdaigoual.fr)*).

Il était donc urgent pour la Municipalité de revoir l'implantation de l'officine, pour garantir aux administrés une offre sanitaire de proximité durable. Le second objectif de cette réimplantation est de lutter contre la désertification médicale dont souffrent trop souvent les territoires ruraux.

Le choix s'est donc orienté vers la Maison de Pays. En effet, ce bâtiment communal est disponible rapidement puisqu'il est mis gracieusement à disposition de l'Office de Tourisme (OT), donc libre de bail commercial. De plus, il rassemble les conditions requises pour une activité pharmaceutique : zone non inondable, superficie adéquate, accessibilité

et proximité avec le Pôle Médical, parking aménagé.



**Parallèlement, le Conseil Municipal a proposé un nouvel emplacement au Conseil d'Administration de l'OT.**

## Une première solution refusée.

Courant juillet 2021, un premier projet a été présenté à l'association qui gère l'Office de Tourisme. La Mairie proposait de reloger temporairement l'OT dans le local actuel de la pharmacie, et d'acquérir simultanément un bien situé square des Fileuses. Elle envisageait d'y reconstruire un bâtiment dans un esprit d'architecture contemporaine, s'intégrant parfaitement à la configuration des lieux, permettant une visibilité rayonnante des services rendus par un Office de Tourisme.

Dans une vision plus large sur le développement touristique de notre commune, l'objectif était de favoriser et d'encourager la circulation des visiteurs dans le Centre-Bourg et ainsi de le dynamiser.

Cette proposition, qui servait pourtant

les intérêts communs du village, a été refusée. Les raisons avancées ont été le manque de visibilité et un accès peu commode ; deux éléments incompatibles avec une activité d'information touristique, d'après les membres du bureau.

## Consensus sur le second projet.

La Municipalité a donc travaillé sur l'élaboration d'une seconde solution qui a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'OT, en novembre dernier : la construction d'un site à l'arrière de la Maison de Pays, comme extension du bâtiment existant.

Il s'agit de créer une surface d'environ 120 m<sup>2</sup> sur la façade Sud du bâtiment actuel, avec de grandes ouvertures côté parking et un accès au premier étage de la Maison de Pays existante. Les plans ont été pensés de manière à offrir une grande visibilité, une accessibilité facilitée au public et un cadre de travail confortable pour les salariés.

Pour ce projet, l'équipe municipale a mobilisé tous les moyens en sa possession, tout en s'adaptant aux exigences de ses interlocuteurs, et en étant à leur écoute depuis le début. La consultation des cabinets d'architectes est en cours.

Nous avons et nous aurons toujours à cœur de servir l'intérêt général de notre commune en matière de santé publique, de développement de l'économie locale et de l'attractivité du territoire.

Ainsi, le relogement de notre pharmacie à côté du Pôle médical et le maintien de l'OT ne peuvent être que des atouts pour notre territoire.

## La menuiserie RUAS

**Le 1<sup>er</sup> décembre, la menuiserie RUAS était dévastée par un grave incendie.**

Grâce à l'intervention efficace de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers, les lieux ont été rapidement sécurisés et aucune victime n'est à déplorer. La Mairie, les partenaires locaux et les gérants travaillent ensemble sur la reconstruction de l'entreprise pour relancer rapidement son activité sur le territoire. En attendant les conclusions des experts et le relogement de la menuiserie, un local de 75 m<sup>2</sup> au sein des Services Techniques de la Mairie est mis à disposition de l'entreprise pour qu'elle puisse poursuivre son activité et répondre aux commandes urgentes.

# La Maison France Services

Le 9 août dernier était votée la création de la Maison France Services dans l'immeuble occupé par la Poste.

Ce lieu proposera des prestations diversifiées en matière de famille, retraite, droit, logement, impôt, msa, recherche d'emploi, accompagnement au numérique ainsi qu'un bureau de Poste.

Des agents, formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, accueilleront les usagers en toute confidentialité dans un lieu agréable. Des postes informatiques seront également accessibles en libre-service.

Aujourd'hui, ce projet est lancé : la Maison France Services ouvrira ses portes en 2022 à raison de 4j/sem. à Valleraugue et 1j/sem. dans les agences satellites, de Camprieu, Dourbies, Lanuéjols et Trèves.

La réhabilitation et le fonctionnement des locaux sont co-financés par la Poste, l'État et le Département. Le reste à charge est couvert par la

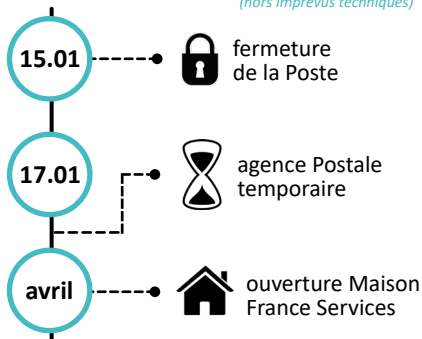
Communauté des Communes.

Pendant la durée des travaux, la Mairie met en place une Agence Postale Temporaire afin d'assurer la continuité du service. Elle se situera dans le bureau communal de la Maison de Pays.

Au travers de ce dispositif, la Municipalité de Val-d'Aigoual et la Communauté des Communes œuvrent concrètement pour le maintien du service public au cœur de notre territoire.

## Calendrier prévisionnel

(hors imprévus techniques)



## CCAS

Dans un contexte sanitaire et post-intempéries, le Centre Communal d'Action Sociale poursuit son accompagnement auprès des plus démunis. L'intégralité des dons aux sinistrés a été attribuée et le CCAS fait face aux nombreuses demandes d'aides financières et humaines. En parallèle, il relaie les dispositifs en faveur de l'autonomie des seniors, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

### • Café des aidants - Le Vigan

1<sup>er</sup> mercredi du mois | 9h30-11h30  
Agence de proximité Bonjours

• **Bus des aidants** : prochains passages relayés sur le site internet, Facebook et panneaux communaux.

### • Gard'et Autonomie - Le Vigan

Des ergothérapeutes conseillent en matière d'autonomie et d'aménagement du domicile. [contact@gardetautonomie.com](mailto:contact@gardetautonomie.com)

• **Projet numérique seniors** : Initiations gratuites aux outils numériques pour les + 60 ans. Dates relayées sur le site, Facebook et panneaux communaux.

## ÉCOLES, réflexion pour l'avenir

Les effectifs des écoles sont à la baisse, conduisant inéluctablement aux suppressions de postes envisagées par l'Académie. Depuis la rentrée, parents d'élèves, directrices, instituteurs, inspecteur de la circonscription et élus, ont mené des réflexions sur le sujet. Un Conseil extraordinaire se tiendra prochainement afin de débattre des meilleures options pour le bien-être des enfants.

## Écotourisme Vie des labels...

Nos labels ne sont pas seulement une indication pour les visiteurs de ce qu'ils peuvent s'attendre à trouver lors de leur venue, mais aussi une forte incitation pour notre commune, et nous les habitants, à toujours améliorer notre qualité de vie.

À l'occasion des premières Assises Régionales du Cadre de Vie à Toulouse, nous avons été confirmés **Village Fleuri - 1 fleur**. 70 critères couvrant des domaines variés tels que la végétalisation, la biodiversité ou la pédagogie étaient évalués.

Le prix **Occitalité**, nous a aussi été remis, pour la qualité de l'accueil - simplicité, sincérité et convivialité - lors de la venue du jury, ainsi que pour la solidarité exprimée en septembre 2020 pour redonner à la commune son visage positif.

Plus tôt dans l'année, nous avons reçu le label **Apicité - 3 Abeilles**. Dans ce cadre, nous allons poursuivre le projet de rucher communal et répondre à l'appel d'offre du PNC "Plantons des haies mellifères".

Ces labels constituent des outils d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.



## la fête se prépare...

La préparation de la fête de l'écotourisme de notre Station Verte, **le Printemps du Val-d'Aigoual**, se poursuit pour un beau moment de convivialité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.